

L'an deux mille vingt-six, le 05 février à 17 heures, en application de l'article L.5211-2 du code général de collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le Comité syndical du PETR Centre Ouest Aveyron au 4 route de Moyrazès à Rodez.

Date d'envoi de la convocation	30/01/2026
Nombre de délégués syndicaux	45
Nombre de délégués présents	24

Président de la séance : Jean-Eudes LE MEIGNEN

Présents (24) :

BORIES André, CALVET Jean-Marc, CLEMENT Karine, CARRIERE François, CAUSSE Michel, CAYLA Florence, COUDERC Vivian, DELPECH Michel, DOUZIECH Jacques, FABRE Jean-Marc, FONTAINE Hubert, GARRIC Benoît, GOMBERT Dominique, LACOMBE Jean-Marie, LE MEIGNEN Jean-Eudes, MANDROU TAOUBI Françoise, MARTY Guy, MOLIERES Jacques, MONTOYA Jacques, PAGES TOUZE Laurence, POUZOLET LIGUE Didier, REMISE Jean-Paul, ROUQUETTE Dominique, SADOUL Jean-Philippe

Excusés ou absents (19) :

ALIBERT Jean-Louis, CAYRON Francis, CENSI Martine, CESAR Alexis, JOSEPH EDMOND Michèle, KEROSLIAN Jean-Philippe, LOPEZ Sylvie, MARTY François, MASBOU Jean-Pierre, NESPOULOUS Régine, ORCIBAL Jean-Sébastien, RAUNA Alain REYNES Jean-Michel, RIGAL Dominique, TAUSSAT Régine, TAUZIN Marie-Noëlle, TEYSSERE Christian, WENZKE Laurence.

Délégués absents ayant donné procuration (2) :

M. BOUYSSIÉ Jean-Michel a donné procuration à Mme MANDROU TAOUBI Françoise
M. KEROSLIAN Jean-Philippe a donné procuration à M. DOUZIECH Jacques

Suite au débat sur le Rapport d'Orientation Budgétaire tenu en séance du 17 décembre 2025, le comité syndical est invité à adopter le budget primitif 2026 du Budget Principal.

Le budget primitif, sa synthèse et la note de présentation sont joints en annexe. Ces documents sont consultables au siège du PETR Centre Ouest Aveyron.

Pour 2026, il est prévu un budget de 1 155 075 euros. Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

Budget prévisionnel 2026

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	417 500	PRODUITS DES SERVICES	0
Frais de structure et de procédure	208 500	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	509 201
Frais liés au programme d'actions	173 000	EXCEDENT de FCT REPORTE	443 481
Frais de communication	36 000	QUOTE PART SUBV EQUIP	10 920
CHARGES DE PERSONNEL	480 880		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6 721		
DOTATION aux AMORTISSEMENTS	58 500		
Virement section investissement			
TOTAL DEPENSES	963 601	TOTAL RECETTE	963 601
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	165 553	RESULTAT D'INVESTISSEMENT	132 973
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 000	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Subvention équipement	10 920	FCTVA	
Deficit d'investissemnt reporté		Exedent de fonctionnement capitalisé	
		AMORTISSEMENT	58 500
TOTAL DEPENSES	191 473	TOTAL RECETTE	191 473
TOTAL GENERAL	1 155 075	TOTAL GENERAL	1 155 075

Le budget est réputé voté par chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement.

Le PETR n'est pas soumis à l'obligation de produire une annexe environnementale, dite de « Budget Vert » car il n'est pas concerné par les comptes de dépenses dont l'impact environnemental doit être coté obligatoirement en 2026.

⇒ Le Comité Syndical du PETR Centre Ouest Aveyron, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, le budget primitif 2026.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits,

et ont signé les membres présents.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

Le...1.7.FEV...2026

Publié ou notifié le : ...1.7.FEV...2026.....

Pour extrait conforme,
Le Président,
Jean-Eudes LE MEIGNEN

Le secrétaire de séance,
Françoise MANDROU TAOUBI

Délais et voies de recours : Conformément à l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le Tribunal administratif peut être saisi par courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

TABLE DES MATIERES

I- VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET PRIMITIF 2026	2
II- SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRIMITIF 2026	2
III- SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRIMITIF 2026	5
IV- EVOLUTIONS BUDGETAIRES	5

Rappel réglementaire

L'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Éléments de contexte

Cette note présente donc les principales informations et évolutions du budget primitif 2026 du PETR Centre Ouest Aveyron.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unité, universalité, spécialité et équilibre.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses. La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité.

I- VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Pour 2026, il est prévu un budget de 1 155 075 €.

Le PETR n'a pas contracté de dette.

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

Budget prévisionnel 2026			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	417 500	PRODUITS DES SERVICES	0
Frais de structure et de procédure	208 500	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	509 201
Frais liés au programme d'actions	173 000	EXCEDENT de FCT REPORTE	443 481
Frais de communication	36 000	QUOTE PART SUBV EQUIP	10 920
CHARGES DE PERSONNEL	480 880		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6 721		
DOTATION aux AMORTISSEMENTS	58 500		
Virement section investissement			
TOTAL DEPENSES	963 601	TOTAL RECETTE	963 601
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	165 553	RESULTAT D'INVESTISSEMENT	132 973
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 000	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Subvention équipement	10 920	FCTVA	
Deficit d'investissemnt reporté		Exedent de fonctionnement capitalisé	
		AMORTISSEMENT	58 500
TOTAL DEPENSES	191 473	TOTAL RECETTE	191 473
TOTAL GENERAL	1 155 075	TOTAL GENERAL	1 155 075

II- SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRIMITIF 2026

II.1 Les recettes de fonctionnement

a) Cotisations des communautés de communes et d'agglomération

COTISATIONS	2026	
	PETR/SCOT	2.30 €
	Contractualisation	0.20 €
	LEADER	0.30 €
	TOTAL	2.80 €

Montant BP 2026 : 419 200.70 €.

b) Subventions des partenaires financiers

Le PETR bénéficie du soutien des partenaires institutionnels sur l'ingénierie et le programme d'actions.

✓ Les subventions d'ingénierie :

Montant BP 2026 : 75 000 €

✓ Les subventions sur opérations :

Montant BP 2026 : 15 000 €



II.2 Les dépenses de fonctionnement

a. La mise en œuvre du programme d'actions du PETR

Le projet du PETR et sa traduction budgétaire s'inscrivent dans le respect de ses obligations statutaires et des engagements pris auprès des EPCI membres et des partenaires à savoir notamment :

- L'animation d'un projet de territoire et la mise en œuvre de son programme d'actions
- L'animation et la gestion des politiques contractuelles
- L'exercice de la compétence SCoT acquise au 01/01/2018

Le budget 2026 doit permettre de concrétiser les perspectives d'actions suivantes :

▪ **Politiques contractuelles et ingénierie territoriale**

- Mise en œuvre des contractualisations :
 - Région Contrat territorial Occitanie : Programmation des dossiers 2026
Contrat Bourg Centre Occitanie : Accompagnement à la mise en œuvre des contrats
 - LEADER : mise en œuvre du programme 2023-2027
 - Etat CRTE : Programmation 2026
Accompagnement à la mise en œuvre des conventions Petites Villes de Demain - PVD
- L'accompagnement des politiques de développement des collectivités :
 - Accompagnement des porteurs de projet
 - Appui aux candidatures à des appels à projets....
- Actions de communication

Prévisions budgétaires : 20 000 €

▪ **La mise en œuvre du SCoT et urbanisme**

- Accompagnement de l'élaboration et de la mise en compatibilité des PLUi et PLU avec le SCoT.
- **Finalisation de l'Evaluation du SCOT à 6 ans et**
- Analyse de la compatibilité avec le SRADDET approuvé.
- Modification ou Révision du SCOT : déclinaison de la loi Climat et Résilience, intégration du Plan Paysage, commerce,....
- Avis sur les documents d'urbanisme en tant que Personne Publique Associée.

Prévisions budgétaires : 60 000 €

Auquel se rajoute 160 000 € en investissement (cf ci-après)

- **Le programme d'actions revitalisation des centres-bourgs**

Ce plan d'actions transversal a pour objectif de proposer aux intercommunalités et aux communes des outils et des réponses aux problématiques d'aménagement et de développement qui touchent de manière prégnante tous les territoires du Centre Ouest Aveyron. En fonction des thématiques, il sera proposé au regard des attentes formulées par les collectivités, des outils, des guides, des actions de sensibilisation, d'information et de partage d'expériences.

En 2023 et 2024, le PETR a engagé des travaux sur la thématique de la désimperméabilisation qu'il convient de prolonger et d'étendre en 2025 :

- Poursuite du programme sur la **désimperméabilisation et l'aménagement de lotissements attractifs** (visites de projets, formation, création d'outils, appui méthodologique des projets...)
- **Constitution d'un réseau d'experts** en accompagnement méthodologique et opérationnel des collectivités pour une approche décloisonnée du sujet permettant des aides, allant de la rédaction de cahiers des charges pour mieux définir les études et travaux, à la sélection de MO, aux recherches de financements
- Lancement de nouvelles thématiques de travail : en lien avec le SCoT et la mise en œuvre du plan Paysage

Prévisions budgétaires : 10 000 €

- **Le développement de politiques énergétiques territoriales**
- Poursuite de la mise en œuvre des actions du PCAET volontaire du PETR : sensibilisation à la transition énergétique, participation aux PCAET de Rodez Agglomération et Ouest Aveyron Communauté, accompagnement des rénovations énergétiques et de la production d'EnR, ...
- Reconduite des modules pédagogiques « Energie Climat » dans les écoles primaires.

Prévisions budgétaires : 40 000 €

- **La poursuite d'une stratégie patrimoniale et paysagère garante du maintien de l'attractivité de notre territoire en lien avec les orientations du SCoT et la démarche PCAET**
- Elaboration, suivi et mise en œuvre du Plan Paysage
- Animation des guides pour la mise en œuvre des opérations façades (Bassin minier, Rougier, Ségala et Causse) réalisés en interne
- Poursuite de l'observatoire photographique du paysage
- Réalisation en interne d'un cahier de recommandation dédié aux zones d'activités
- Accompagnement technique des collectivités dans le cadre de programmes patrimoniaux (opérations façades, SPR...)

Prévisions budgétaires : 73 000 €

b. Engagement pluriannuel des actions

	Montant Projet	2026	2027	2028
Programme Revitalisation Bourg Centre et communication PETR	70 000,00 €	30 000,00 €	20 000,00 €	10 000,00 €
Programme d'action et Plan Paysage	143 000,00 €	73 000,00 €	40 000,00 €	30 000,00 €
Programme Action Energie	90 000,00 €	40 000,00 €	30 000,00 €	20 000,00 €
Modif SCoT+ DAAC...	440 000,00 €	220 000,00 €	160 000,00 €	60 000,00 €
TOTAL	743 000,00 €	363 000,00 €	255 000,00 €	125 000,00 €



c. Fonctionnement courant de la structure

Ce poste comprend les achats (petit équipement, fourniture...) et les services extérieurs (loyer, entretien véhicule, maintenance, assurances, affranchissement, télécommunication, documentation, formation, frais de procédure (enquête publique, contentieux...)).

Prévisions budgétaires : 208 500 €

d. Les charges de personnel

L'équipe est ainsi composée aujourd'hui de 7.65 etp soit 4 agents à temps plein (35h) et quatre agents à temps non complets (32h).

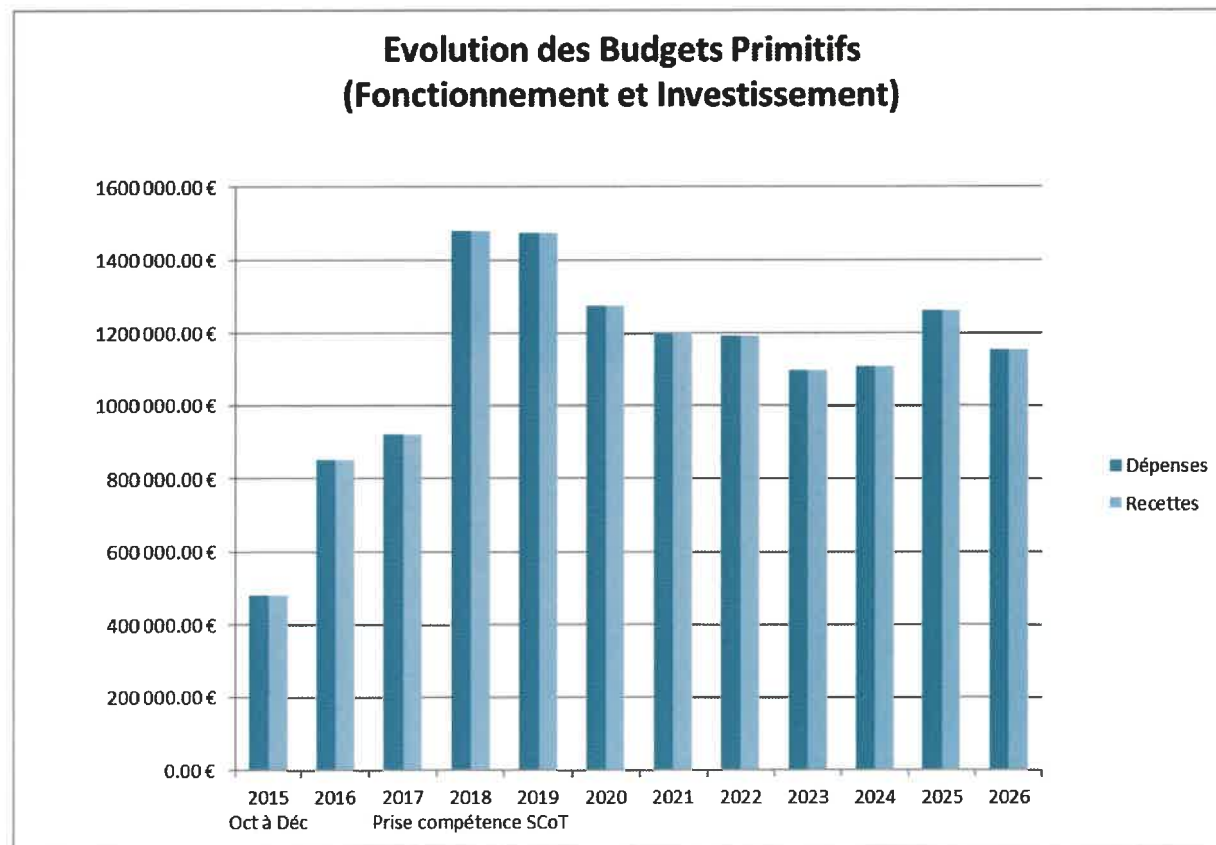
Montant BP 2026 : 480 880 euros

III- SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRIMITIF 2026

Les dépenses d'investissement concernent des frais d'étude dans le cadre du suivi du SCoT, le renouvellement d'une partie de l'équipement informatique et l'achat de mobilier complémentaire.

Montant BP 2026 : 180 553 €

IV- EVOLUTIONS BUDGETAIRES



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Examen et adoption du BP 2026

Date de décision: 05/02/2026

Date de réception de l'accusé 17/02/2026

de réception :

Numéro de l'acte : 260205_06DL

Identifiant unique de l'acte : 012-200050565-20260205-260205_06DL-BF

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .3

Finances locales

Decisions budgetaires

document budgétaire

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : DOCBUDG-20005056500023-012017-BP-2026-14012026.xml (99_BU-012-200050565-20260217-260205_06DL-BF-1-1_1.xml)

Annexe : 260205-06 DL PJ1 Examen et adoption BP 2026.pdf (71_AN-012-200050565-20260217-260205_06DL-BF-1-1_2.pdf)
260205_06DL PJ 1 examen et adoption BP 2026

Annexe : 260205-06 DL PJ2 Note Presentation BP 2026.pdf (71_AN-012-200050565-20260217-260205_06DL-BF-1-1_3.pdf)
260205_06dl PJ 2 Note de présentation BP 2026